



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 16 mars 2015

Bibliothèque de l'école

19h00 à 21h00

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Sylvie Demers	Parent
2-	Isabelle Jacques	Parent
3-	François Lemay	Parent
4-	Geneviève Nichol	Parent
5-	Valérie Martinez	Parent
6-	Nathalie Rodrigue	Parent
1-	Nadine Guèvremont	Enseignante
2-	Dina Isabel Henriques	Enseignante
3-	Nathalie Huard	Enseignante
4-	Lise Légaré	Enseignante
5-	Maude Verner	Enseignante
6-	Julie Beaupré	Représentante service de garde
7-	Cécile Tardif	Secrétaire et représentante du personnel de soutien
1-	Benoit Morin	Représentant de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

Lison Montambeault	Directrice
Mario Crevier	Commissaire circonscription 2
Jean-Sébastien Provençal	Représentant comité de parents
Patrick Dorval	Représentant EHDAA

Est absente :

1-	Catherine Mercier	Parent
----	-------------------	--------

1 a). Présence et quorum

Le quorum étant atteint, la séance débute à 7h05.

1 b). Mot du commissaire

Mario Crevier souligne la nomination de Mme Montambeault. Mentionne la visite de André Fortin, député libéral fédéral dans l'école. Plusieurs changements de chaises au niveau des directions d'école. Pas de nouvelles du nouveau ministre de l'éducation. Souligne que les élèves restent au cœur des priorités.

2. Questions du public

Un groupe d'enseignantes est présent et Lucie Mercier, représentante syndicale, fait la lecture d'un document qui démystifie les offres et le dépose au C.É. Le corps professoral désire garder le soutien et obtenir un soutien encore plus adéquat.

3. Adoption de l'ordre du jour

011 - CE
20150316 - 01

CONSIDÉRANT que Lison Montambeault, la directrice, en collaboration avec la présidente, Nathalie Rodrigue, ont élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Cécile Tardif, appuyée par François Lemay, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16 mars 2015 du conseil d'établissement de l'école du Vieux-Verger en y apportant les modifications suivantes :

- Ajout d'un point à varia : atelier aux parents.
- Ajout d'un point aux travaux du conseil : 8d) Ouverture du service de garde 2015-2016.

4.

Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2015

**011 - CE
20150316 - 02**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2015 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Beaupré, appuyée par Valérie Martinez, il est résolu à l'unanimité:

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2015;

D'ADOPTER tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2015 du conseil d'établissement de l'école du Vieux-Verger en n'y apportant aucune modification.

5.

Informations et suivis

5 a).

Nomination officielle de la direction

Mme Montambeault se dit très heureuse de cette bonne nouvelle. C'est pour elle un honneur et un privilège de rester à l'école et d'accompagner les enfants dans leur belle réussite. Désire travailler ensemble pour accomplir de belles choses.

5 b).	Cour d'école
	Montants du ministère pas encore reçus. Au niveau de la ville, les travaux prévus pour cet été seront des travaux d'aménagement plus apparents pour démontrer qu'on est en action. Préparation de la surface pour structure de jeux. Plantation d'arbres. Lignage de la cour d'école, etc. Sous-comité à créer suite au départ de M. Lessard.
5 c).	Dépôt calendrier scolaire 2015-2016
	Dépôt officiel du calendrier scolaire. Consultation avec les directions d'école, avec le comité de parents, le comité exécutif, les commissaires. Beaucoup de choses à tenir compte avant de décider du calendrier.
5 d).	Portes ouvertes préscolaire
	Quatre enseignantes vont accueillir les prochains élèves le 4 mai comme au cours de deux dernières années. Permet de vivre une transition le plus harmonieusement possible. Accueil par petits groupes et observateurs (TES, orthopédagogues, directrice). Plusieurs indices décelés alors. Groupes mieux équilibrés.
5 e).	TNI
	Tous les titulaires ont leur TNI pour l'école au complet. Les orthopédagogues et l'enseignante en musique ne l'ont pas. L'an prochain si on a des sous.
5 f).	À pied, à vélo, ville active
	Questionnaire rempli par un grand nombre de familles. Analyse des résultats a été faite. Beaucoup de parents se sont portés volontaires. Une marche de reconnaissance aura lieu lundi, le 23 mars. Brigadier adulte demandé à l'intersection des boulevards Wilfrid-Lavigne et Des Allumettières. Si brigadier scolaire, il n'y aura plus de transport scolaire. Quinze familles sont prêtes à faire partie du Trottribus.
5 g).	Site Web
	La commission scolaire tente de nous aider en uniformisant le site web (Word Press). Petite formation reçue par trois membres du personnel pour mieux comprendre le fonctionnement. On est la première école sur laquelle la commission scolaire travaille.

5 h).	Demandes de 3 projets Québec en forme (en collaboration avec les partenaires du secteur d'Aylmer)
	Deux projets en continuité avec demandes faites l'an dernier : psychomotricité dans les classes au préscolaire à raison d'une heure par semaine pour deux groupes. Fait bouger les enfants et touche à tous les aspects. Acti-leader : 12 à 13 jeunes en 5 ^e et 6 ^e années organisent des activités à la récréation dans la cour d'école que les jeunes ont eux-mêmes bâties. Les enfants en parlent. A eu lieu même dans les temps froids. Nouveau cette année : coalition santé du Vieux-Verger : saines habitudes de vie autant pour les habitudes alimentaires que pour les activités physiques. Panoplie de petites activités.
6.	Rapport aux membres parents
6 a).	Comité de parents
	Jean-Sébastien Provençal nous partage qu'une réunion a eu lieu le 17 février dernier et qu'il y en aura une autre demain. Demande d'agrandissement de Notre-Dame-de-la-Joie. Présentation de la première communication par Nadine Peterson. Plus d'emphase mis sur le comportement. Gestion des surplus. Discussion autour de la sécurité des écoles. La circulation automobile est un problème partout. L'école du Vieux-Verger est citée en exemple pour les affiches. Plans d'intervention : diminution de services. Désir de soutenir et de revaloriser notre personnel enseignant.
6 b).	Comité EHDA
	Patrick Dorval Portrait démographique de la commission scolaire (déficiences diverses) : 3516 élèves ont un plan d'intervention, soit 24%. Vieux-Verger a 11 élèves HDAA dans des classes régulières et non dans des classes d'aide. 85 élèves ont un plan d'intervention. Qu'est-ce qu'on peut faire pour le parascolaire lorsque ce sont des enfants avec des handicaps? Trousse numérique sera lancée le 23 mars. Le mois d'avril est le mois de l'autisme et le 2 avril sera la journée mondiale de l'autisme.
	Demande de prolongation de 15 minutes à la rencontre
	Il est 21 heures et une demande est faite pour pouvoir continuer la rencontre. Isabelle Jacques donne son approbation.

6 c).	OPP
	Pas de rencontre au début du mois. Danse du printemps à venir le 17 avril. Bien appréciée. Courriel sera envoyé pour trouver un parent DJ. Sinon, location de l'équipement et les membres feront eux-mêmes la musique avec plus de succès francophones. Campagne Mabel Label commencerait le 4 mai. Serait présente lors de la venue des parents à la journée portes ouvertes du préscolaire. Se terminerai après la vente de garage du 30 mai. L'OPP demandera aux gens du matériel au profit de l'école. Grands frères et grandes sœurs de l'Outaouais viendront chercher le matériel restant. Prochaine activité le 22 avril (journée du service administratif). Semaine du service de garde le 11 mai.
7.	Correspondance
	S/O
8.	Travaux du conseil
8 a).	Mathémathlon
011 - CE 20150316 - 03	<p>PRÉAMBULE Commencera juste avant Pâques s'il n'y a pas de moyens de pression des enseignants. Regarder l'ensemble des besoins des classes et répartir les montants selon les besoins.</p> <hr/> <p>CONSIDÉRANT que l'article 94 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i> donne au conseil d'établissement de l'école du Vieux-Verger le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;</p> <hr/> <p>CONSIDÉRANT que le mathémathlon permettra de partager les montants amassés entre toutes les classes de l'école selon les besoins de chacune;</p> <hr/> <p>CONSIDÉRANT que le mathémathlon permettra de développer la compétence en mathématique de nos élèves;</p> <hr/> <p>CONSIDÉRANT que l'équipe des enseignants de l'école souscrit à cette campagne;</p> <hr/> <div data-bbox="893 1747 989 1825" style="text-align: center;"> </div> <hr/> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Martinez, appuyée par Isabelle Jacques, il est résolu à l'unanimité :</p>

D'APPROUVER la tenue de cette campagne de financement;

DE MANDATER Madame Lison Montambeault, directrice, pour mettre en place, avec l'aide du personnel enseignant, cette activité et faire rapport au conseil des résultats de cette activité de financement.

8 b).

Activités à venir à l'OPP

**011 - CE
20150316 - 04**

PRÉAMBULE On demande un budget de 300 \$ pour la danse du printemps et de 75 \$ pour la journée du service administratif.

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut organiser des services éducatifs autres que ceux qui sont prévus pour le régime pédagogique, y compris des services d'enseignement en dehors des périodes d'enseignement pendant les jours de classe prévus au calendrier scolaire ou en dehors des jours de classe et des services à des fins spéciales, culturelles ou sportives (Art. 90, *LIP*);

CONSIDÉRANT que l'OPP a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant (Art. 96.2, *LIP*);

CONSIDÉRANT que l'OPP peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou sur lequel les parents du conseil d'établissement le consultent (Art. 96.3, *LIP*);



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de François Lemay, appuyé par Dina Isabel Henriques, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER que les frais pour un total maximum de 300 \$ prévus pour l'activité de la danse du printemps organisée par l'OPP et d'un montant total de 75 \$ pour souligner le travail exceptionnel des membres du service administratif, soient pris dans le fonds à destination spéciale de l'école.

8 c).

Camp de jour Luc Côté

**011 - CE
20150316 - 05**

PRÉAMBULE M. Côté a soumis une offre de trois semaines gratuites pour un ou des enfants si on fait la promotion de son camp d'été. Une décision a été prise il y a plusieurs années au C.É. de ne pas faire de publicité (résolution 011 - CE 200901270-03).

CONSIDÉRANT la loi sur la protection du consommateur concernant la publicité destinée aux enfants de moins de 13 ans;

CONSIDÉRANT la quantité importante de demandes de distribution de publicité de toutes sortes;

CONSIDÉRANT nos responsabilités à cet égard;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maude Verner, appuyée par Sylvie Demers, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER qu'aucune publicité pour un organisme ou compagnie privée ne soit distribuée par l'intermédiaire de l'école.

Demande de prolongation de 15 minutes à la rencontre

Il est 21 heures 15 et une deuxième demande est faite pour pouvoir continuer la rencontre. Nadine Guèvremont donne son approbation.

8 d).

Ouverture du service de garde 2015-2016

**011 - CE
20150316 - 06**

PRÉAMBULE Le service de garde ouvrira le 31 août 2015 compte tenu de la sécurité scolaire, des postes à combler, des locaux à partager avec les enseignants qui s'installent, de l'arrivée de la nouvelle technicienne en service de garde. Il y aurait plus d'avantages à ouvrir la même journée que d'inconvénients pour la réalité de l'école. Très difficile pour les parents qui ne sont pas d'accord.

CONSIDÉRANT que la direction d'établissement voit à la mise en place d'un service de garde (article 256 de la *LIP*) et qu'il l'organise et le gère (articles 96,21; 96,23 et 96,24 de la *LIP*);

CONSIDÉRANT que les services de garde sont offerts maintenant toutes les journées du calendrier scolaire et qu'ils peuvent convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées à ces services, notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche (règlement des services de garde chapitre II, section 1);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maude Verner, appuyée de Cécile Tardif, il est résolu à l'unanimité :




Le vote est demandé par Sylvie Demers qui, au nom de tous les parents, trouve difficile que l'ouverture du service de garde n'ait pas lieu avant.

Au terme du vote, le résultat est le suivant :

Pour l'ouverture du service de garde le 31 août 2015 = 7

Contre l'ouverture du service de garde le 31 août 2015 = 2

Abstention2 = 2

	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de François Lemay, appuyé par Cécile Tardif, il est résolu à la majorité :</p> <p>D'APPROUVER que le début du service de garde de l'école du Vieux-Verger soit le 31 août 2015 et se termine le 21 juin 2016.</p>
9.	Varia
9 a).	Atelier aux parents
	<p>Mme Demers tient à souligner la super formation donnée par Micheline Renaud, orthopédagogue. À refaire plus tôt dans l'année avec emphase pour les 1^{res} années. Peut mieux aider son enfant. Formation bien faite et bien livrée. Séparer le 1^{er} cycle du 2^e et 3^e cycles. Faire deux ou trois rencontres. 90 familles ont assisté.</p>
10.	Levée de l'assemblée
011 - CE 20150316 - 07	<p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé et le temps largement dépassé;</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de François Lemay, appuyé par Dina Isabel Henriques, il est résolu à l'unanimité :</p> <p>DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 21 h 35.</p>

Nathalie Rodrigue
Présidente du conseil d'établissement

Le 16 mars 2015
Date

Lison Montambeault
Directrice

Le 16 mars 2015
Date